

PARCOURS MODULAIRE : Actualité juridique des droits des usagers pris en charge dans la FPH (Module 3)

La littérature concernant l'encadrement des établissements de la fonction publique hospitalière (FPH) fait apparaître la nécessité de travailler sur les compétences transférables à tous les cadres quel que soit leur secteur d'activité, ainsi que le fait de l'évolution considérable du rôle de l'encadrement. A titre d'exemples, le manager est impacté dans l'exercice de son métier par l'arrivée sur le marché du travail des jeunes générations, l'impact de la nouvelle place du travail dans nos vies, le contexte sociologique, l'interculturalité ou les préoccupations écologiques. La loi du 6 août 2019 précise d'autre part que désormais tout personnel encadrant doit bénéficier d'une formation au management. Le parcours modulaire doit permettre à l'encadrement de trouver des ressources dans la dynamique du groupe et susciter l'analyse de la pratique.

PUBLIC VISÉ :

➤ Manager

ORGANISÉ PAR :

➤ GRIEPS

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 12 Participants

DURÉE :

➤ 2 jours.

PRÉREQUIS :

➤ Etre en position d'encadrement

CONTACT :

➤ GRIEPS

OBJECTIFS

- Connaître les droits du patient
- Comprendre l'application de la confidentialité et du secret professionnel
- Connaître les principes de laïcité dans les équipes et les services

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Cas pratiques
- Atelier.

PROGRAMME

JOUR 1 :

- **Maîtriser le consentement, le refus de soins**
Consentement et liberté de l'utilisateur
- **Maîtriser la loi Clayes Léonetti et les directives anticipées**
La loi du 22 avril 2005
Les directives anticipées
- **Maîtriser le devoir d'information**
Le devoir d'information et son évolution
L'accès au dossier
Le champ des documents communicables et non communicables
La responsabilité sur les écrits
L'information sur les dommages liés aux soins
- **Respecter la confidentialité**
Le secret professionnel
Le secret vis-à-vis de l'extérieur
Le secret des soignants et les interventions de police et de justice

JOUR 2 :

- **Savoir se situer dans les échanges**
Le patient, la famille et le secret
La personne de confiance
Les personnes sous tutelle
Les secrets entre membres de l'équipe
Les exceptions au secret professionnel
- **Rappeler le cadre légal lié à la laïcité et son évolution**
Le principe de laïcité dans les textes : la loi du 09 décembre 1905, la circulaire du 02 février 2005, la circulaire de 2017, les guides ministériels, laïcité et gestion du personnel
- **Savoir se positionner, concilier service public et respect des croyances**
L'interdiction de récusation des fonctionnaires
La liberté de choix du médecin et ses limites
Les refus de soins liés à des croyances
Les décès et les demandes inaccessibles
Les outils de régulation des pratiques